

Ils sont quasiment invisibles au sein de la profession, d'ailleurs la plupart des collègues ignore leur existence même. Pourtant ils font un travail remarquable auprès de personnes en marge de notre société.

Les fenêtres de leur salle de classe ont des barreaux, leur école est surmontée de barbelés mais ils s'échinent à faire progresser et faire évoluer des personnes incarcérées. Les enseignants en milieu pénitentiaire forcent le respect.

Ce n'est pourtant pas ce que semble considérer le ministère puisque ces enseignants font partis des rares derniers à n'avoir toujours pas droit à la prime d'accompagnement et de suivi des élèves (l'ISAE) de 1200 €. Une honte quand on sait qu'une des missions premières d'un enseignant de la pénitentiaire est justement de s'occuper de la réinsertion d'un détenu.

Pour mieux comprendre les enjeux et les problématiques liés à cette fonction, nous sommes allés à la rencontre de Jocelyne Rollet, professeur des écoles en poste au centre pénitentiaire d'Aiton.



Jocelyne Rollet

LE POSTE

Pour l'enseignement, nous sommes deux professeurs des Ecoles à plein temps, ayant pour mission de travailler en priorité avec les personnes les plus en difficulté, **notre travail allant de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les personnes analphabètes, à l'enseignement des maths et du français jusqu'au niveau du CAP, en passant par l'apprentissage spécifique du français pour les étrangers, les cours de code de la route, l'aide aux personnes ayant un niveau supérieur et étudiant par correspondance...**Ceci avec des groupes ne pouvant dépasser 8 à 10 personnes, pour des raisons d'adaptation à tous les niveaux, mais aussi de sécurité. Des professeurs de collège ou de lycée interviennent pour quelques heures en français, mathématiques et langues.

Cela fait malgré tout très peu de monde pour une prison d'environ 500 détenus, car même si ces personnes ne sont pas toutes demandeuses d'enseignement, la demande est largement supérieure à ce que nous pouvons offrir.

enseignement (par exemple il n'y a pas d'internet disponible en classe, l'accès des détenus en classe se fait après de nombreux passages de portes ouvertes par des surveillants parfois débordés... Les retards et les absences sont donc légitimes.)

Enfin, **travailler pour une administration au sein d'une autre administration n'est pas toujours simple.** Je suis détachée de l'Éducation Nationale à l'Administration Pénitentiaire et dépends du Directeur de la prison pour ce qui est de la sécurité et l'organisation à l'intérieur de l'établissement, et à la fois d'un « proviseur » de la Direction Régionale de l'Enseignement Pénitentiaire pour ce qui est de l'organisation de l'enseignement, et de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ASH pour ce qui est du pédagogique. Bref, c'est pour le moins complexe.

En revanche, nous disposons d'une grande « liberté » pédagogique car hormis le cadre des diplômes préparés, le travail avec les adultes permet d'utiliser une multitude de supports. Je suis assez fière de l'espace de liberté que représente le service scolaire pour beaucoup de nos élèves, qui leur permet d'échapper au quotidien de la détention, de s'exprimer sans jugement ... Quand un élève me dit : « Hou là là , j'ai pas vu passer l'heure », ou bien « ben là, j'ai compris un truc que j'avais jamais compris » c'est déjà une satisfaction. A travers ces moments d'enseignement, on espère aussi faire « bouger » la personne dans sa vision de l'école, du savoir qu'ils ont souvent penser n'être pas pour eux.

QUE PÈSE LA «PENITENTIAIRE» DANS L'ENSEIGNEMENT ?

Il y a 3 postes en Savoie : 1 à la maison d'arrêt de Chambéry, 2 postes à plein temps à Aiton dont 1 de RLE (Responsable Local de l'enseignement) ; à cela s'ajoute des heures supplémentaires effectuées par des professeurs de l'Éducation Nationale, travaillant en SEGPA.

En France, nous sommes 520 enseignants du 1er et 2ème degré en prison et 220 équivalents temps plein en heures supplémentaires.

LES ASPECTS SPÉCIFIQUES

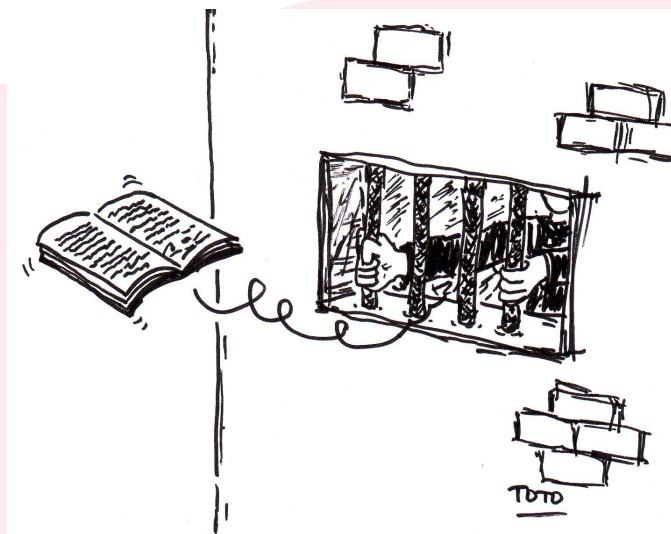
La diversité des publics et des niveaux demande un enseignement très individualisé. Par ailleurs, les entrées et les sorties permanentes des élèves (sorties, arrivées, transferts...), empêchent la véritable constitution d'un groupe classe fixe. **Il est difficile alors de créer des programmations sur un temps long.**

Je suis également contrainte de m'adapter aux consignes de sécurité de la prison qui demandent de veiller à des règles bien précises. Celles-ci peuvent alourdir le quotidien de l'enseignement.

LE PUBLIC

Je fais cours à des personnes qui ont le plus souvent fréquenté l'école jusqu'au collège ou lycée, parfois de façon chaotique, sans avoir validé de diplôme (DNB, CAP...), qui ont ensuite fait des formations professionnelles ou travaillé dans différents domaines, donc ayant certaines connaissances par rapport à ces pratiques. Ceux-ci sont **en demande de remise à niveau ou de validation de diplômes**. Je travaille avec de nombreux étrangers, condamnés en France, certains habitant en France depuis plusieurs années et appelés à y rester, qui souhaitent apprendre ou améliorer leur pratique de la langue

Les personnes sont souvent en grande difficulté de lecture et d'écrit. Certaines n'ont jamais appris à lire (gens du voyage par exemple) ou ont eu un apprentissage si laborieux et fragile qu'il l'ont perdu au fil des années par manque de pratique dans le quotidien ou leur travail. En prison, ces personnes, qui à l'extérieur avaient développé des stratégies efficaces pour se débrouiller, se retrouvent handicapée car tout passe par l'écrit, de la demande pour voir le médecin ou l'assistante sociale à la lettre pour donner ou recevoir des nouvelles de la famille.



ET LA REVALORISATION ALORS ?

Les enseignants en pénitentiaire ne touche toujours pas l'ISAE.

Jusqu'en juin 2017, les textes prévoyaient que les heures de concertations étaient payées en HSE comme pour les collègues de SEGPA ou d'EREA par exemple. Un nouveau décret nous prive de ces HSE (une perte de 1700 euros annuelle environ pour 2 HSE). Pour les collègues de SEGPA, une indemnité d'activité de coordination et de synthèse vient compenser cette perte d'HSE et nous sommes pour l'instant exclus de cette indemnité ...

De plus, Les responsables locaux de l'enseignement (« les Directeurs »), ne touchent toujours pas d'indemnité afférente à cette fonction, malgré de nombreuses demandes et actions depuis des années.

UNE JOURNÉE TYPE

8h30, chaque matin, le dé clic de la lourde porte à ouverture électrique m'indique que le surveillant de la porte principale m'a identifiée. Je peux entrer. L'accès au service scolaire prend un certain temps. **Après avoir passé le portique de détection** (comme dans un aéroport) je traverse une grande cour pour arriver au bâtiment de détention. Il faut ensuite passer **un certain nombre de grilles et de sas**, récupérer une **alarme** et un trousseau de clés nominatif avant d'arriver au service scolaire. **J'ai mis environ 10 à 15 minutes pour rejoindre ma salle de classe.** Dans ce petit service scolaire, deux salles de classes (de 15 mètres carrés environ), une salle informatique équipée de 7 ordinateurs et un petit bureau que je partage avec mon collègue RLE (9 mètres carrés environ, soit la surface d'une cellule).

Ce matin, cours de mathématiques avec un groupe de remise à niveau vers le CFG: 6 à 8 élèves, tous de niveaux différents, certains revoyant la technique de la soustraction, d'autres le calcul des pourcentages... je prépare les cours « à la carte », après une évaluation des connaissances. Les adultes ont des connaissances variées selon leur parcours scolaire, le métier qu'ils exercent... Il faut essayer de cibler précisément leurs besoins, prendre en compte leur demande, en vue d'un examen, ou d'un projet professionnel.

9h, les élèves arrivent : bonjours, poignées de main (qu'ils n'échangent jamais avec le personnel pénitentiaire), petites discussions rapides sur le quotidien de la détention, sur la famille qui est venue au parloir, sur un sujet d'actualité... Cette prise de contact est importante pour eux : car ils n'ont parfois parlé à personne depuis des jours ; pour moi : car je dois me replonger dans leur quotidien pour être « à l'écoute ». C'est une condition importante à mes yeux pour qu'ils se sentent en confiance et disposés à travailler.

Petite pause à 10h15, puis un autre groupe de niveau CAP arrive, avec lequel je fais des maths mais aussi du français.

Après une interruption entre midi et deux, où je prends un temps pour manger mais aussi pour faire le point avec mon collègue sur les élèves vus ou à prendre en cours, vérifier que mes élèves n'ont pas changé de cellule pour la liste du lendemain...

L'après-midi, cours de français FLE pour des personnes étrangères. Deux groupes se succèdent, un groupe de débutant ne parlant pas du tout le français, puis un groupe plus avancé, qui se débrouille déjà un peu. Ces personnes peuvent préparer le diplôme européen du DELF niveau A1 ou A2.

Je refais ensuite le long chemin en sens inverse et tente, une fois la lourde porte refermée derrière moi, de me replonger dans « l'autre monde », celui qui m'attend au soleil.